



VERSAILLES

CONSEIL DE QUARTIER DE MONTREUIL

COMPTE RENDU

de la séance du mardi 17 octobre 2011

Etaient présents :

Mmes M. AUDHOUI, C. BERGOT, A. BOURACHOT-ROUCAYROL, MC .CHAPERON, N. de FERRIERES, C. de LA FERTE, S. de VILLARS, M. LE BASTART de VILLENEUVE, MC. MOULET, C. NICOLAS,
S. NICOLAS, M. ROY, K. VANSTAEVEL-LOOK.
MM. D.BRIERE, P.CHAMPEL, P. de PASTORS, D. de SAINT EXUPERY, JC.GILBERT, O.LAMBREY de SOUZA, G.LECONTE, J.MARCEL, M.MOUY, JL. NOEL, R.POLLET.

Excusés :

Mmes C. CHAIGNEAU, C. ERNST, B. ROTHENBURGER, S.SERAY.
MM. C.CLUZEL, P. JOLY, PE. VALADIER

Absents :

Mme O. APICELLA,
MM. G. ESCUDIE, P. LEFEVRE,

Rappel de l'ordre du jour :

- . Approbation du compte rendu de la séance du 23 juin 2011
- . Intervention de Monsieur Thierry VOITELLIER, Maire-Adjoint en charge de la voirie, des déplacements urbains et de la sécurité
- . Intervention de Madame Cécile Gambelin Directrice de la voirie et de Monsieur Frédéric Baillergeau Ingénieur en charge des circulations douces
- . Informations et questions diverses
- . Dates à retenir

Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, Conseillère Municipale et Présidente du Conseil de Quartier de Montreuil assistée par Mme Christine de La FERTE, Conseillère Municipale et Vice-Présidente, a ouvert la séance à 20h40.

Le compte rendu de la séance du 23 juin 2011

a été approuvé à l'unanimité des présents.

Interventions de Monsieur Thierry VOITELLIER

Madame BOURACHOT-ROUCAYROL sachant le conseil de quartier sensible aux problèmes de sécurité routière a demandé à Monsieur Thierry VOITELLIER, Maire-Adjoint en charge de la voirie, des déplacements urbains et de la sécurité de venir s'exprimer sur l'accident mortel intervenu le 26 septembre 2011 devant le lycée Hoche.

Après avoir écouté Monsieur René POLLET, représentant au conseil de quartier de Montreuil de Versailles Environnement et Initiative – VEI - qui a commenté son étude détaillée sur cet accident mortel (un homme de 35 ans et une fillette de 12 ans) et a suggéré trois voies possibles (signalisation, sensibilisation et zone 30) pour réduire les accidents,

Monsieur VOITELLIER a précisé :

- que malheureusement il y a trop d'accidents mortels à Versailles même s'ils sont peu nombreux

- que les principales causes de ces accidents sont dues à la vitesse, à l'alcool et aux stupéfiants, comportements irresponsables, alors même que la mairie fait de la prévention, comme de nombreuses institutions.

- que les améliorations suivantes, aux abords du lycée Hoche, ont été prises, à savoir, qu'après concertation avec les parents d'élèves situés à proximité et représentants des conseils de quartier, il a été décidé sur le carrefour devant le lycée Hoche :

- 1) signalisation renforcée (panneaux « Attention école »etc)
- 2) installation d'un radar de vitesse pénalisant
- 3) augmentation du temps de durée des feux pour la traversée des piétons
- 4) synchronisation des feux
↳révision
- 5) élagage des arbres pour améliorer la visibilité
- 6) élargissement du terre-plein central (à venir)
- 7) réaménagement de l'angle Montbauron/ave de St-Cloud vers Paris

Les membres du conseil de quartier ont également soulevés les points suivants concernant des améliorations à apporter dans le quartier de Montreuil :

- le réglage des feux place Thiers
- le problème de visibilité (arbre central) au rond point Vauban/Champ Lagarde
- Le passage clouté lycée Hoche
- Réglage du feu (trop court) BD des Jeux olympiques Nord/rue de l'Ecole des Postes
- Réglage du feu (trop court) BD de Lesseps/BD République
- Prolongement de la piste cyclable au niveau de l'ancienne clinique Aumont et rue de l'Ecole des Postes
- Possibilité de passer en clignotant le feu du lycée Rameau la nuit

Il a été également question de l'accident du 29 juillet dernier place Thiers qui a coûté la vie à une habitante de notre quartier avec des propositions (rallonger la durée de traversée des piétons sur l'axe BD République / Rue de l'Ecole des Postes, compléter la signalisation par triangle clignotant « danger piétons »).

Monsieur Thierry VOITELLIER a quitté la séance à 21h30.

Intervention de Madame Cécile GAMBELIN et de Monsieur Frédéric BAILLERGEAU



La définition officielle est donnée par l'article R110-2 du Code de la Route : « "Zone 30" : section ou ensemble de sections de voies constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. »

L'objet de cette intervention était de savoir ce que pense le conseil de quartier de Montreuil sur l'utilisation de l'outil de sécurité « ZONE 30 » et éventuellement de définir les besoins qui seront étudiés dans la commission « circulation et stationnement »

En préambule Madame Cécile GAMBELIN

Explique que sur la ville de Versailles il y a déjà des ZONES 30, d'autres en cours de réalisation et que l'objectif, pour l'instant, n'est pas de mettre toute la ville dans cette catégorie, même si on peut y penser mais de maintenir les axes structurants à 50KM/H et de demander à chaque quartier de s'exprimer sur ce sujet. (voir doc. joint)

Après cette présentation, le conseil de quartier de Montreuil a débattu principalement sur l'axe Refuge/Pasteur et il en a résulté qu'instaurer une ZONE 30 à cet endroit n'était pas nécessaire car la circulation est canalisée par le sens unique et les feux.

Le débat continuera en commission et la synthèse sera présentée au Conseil de quartier pour validation.

Faisons des économies quand on peut en faire : certaines zones ont une vitesse naturellement limitée compte tenu de la configuration des rues ; il est inutile d'y placer panneaux etc...

Sécurisons plutôt des carrefours dangereux

Madame Gambelin et Monsieur Baillergeau ont quitté la séance à 22H15.

Questions / Remarques diverses posées à Madame BOURACHOT-ROUCAYROL

- Peut-on prévoir un nettoyage rue des Prés aux Bois : côté Versailles là où les voitures stationnent
- Il manque une flèche marquage chaussée niveau pont de la rue Saint Symphorien
- Peut-on prévoir une amélioration de l'état du terre-plein niveau école Sainte Geneviève ?
- A coté du café, angle Bvd de la République / rue St Symphorien le trottoir s'enfoncé

Dates retenues et à retenir

| | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|-------------|----------------------------|
| Présentation par le Conseil Général de l'avancée des travaux au collège Rameau | Aux Condamines (à confirmer) | 15 nov 2011 | 18h30 (à confirmer) |
| Aménagement des alentours de la Pépinière. Présentation par les services techniques de la Ville de la 1 ^{ère} tranche de travaux aux alentours de la Pépinière d'entreprises. Présentation de Madame SAGET, Directrice de la Pépinière d'entreprises | Maison de quartier des Prés aux Bois. Salle sous-sol | 17 nov 2011 | 18h15 |

La séance a été levée à 22H45